



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DE LA
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU PAYS DE GRASSE**

SEANCE DU VENDREDI 1^{ER} AVRIL 2016

Délibération n°DL2016_031 : Régie des transports Sillages - Compte financier 2015

Date de la convocation : 24/03/2016

Date de publication :

L'an deux mille seize et le premier du mois d'avril à quatorze heures, en application des articles L.5211-1, L.5211-2, L.5211-6 et L.5211-11 du code général des collectivités territoriales, le conseil de communauté de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège sis 57 avenue Pierre Sémard à Grasse, sous la présidence de Jérôme VIAUD, Maire de Grasse et Vice-président du Conseil départemental des Alpes-Maritimes.

NOMBRE DE CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Afférents au conseil de communauté : 71

En exercice : 70

ETAIENT PRESENTS : Jérôme VIAUD, Pierre ASCHIERI, François BALAZUN, Mireille BANCEL, Jean-Marie BELVEDERE, Claude BLANC, Philippe BONELLI, Gérard BOUCHARD, Dominique BOURRET, Jean-Paul CAMERANO, Stéphane CASSARINI, Marino CASSEZ, Raoul CASTEL, Claude CEPPI, Muriel CHABERT, Marc COMBE, Magali CONESA, Valérie COPIN, Cyril DAUPHOUD, Jean-Marc DEGIOANNI, Jean-Marc DELIA, Jacques-Edouard DELOBETTE, Anne-Marie DUVAL, Paul EUZIERE, Marie-Louise GOURDON, Jean-Marie GUENOT, Jean-Paul HENRY, Fabrice LACHENMAIER, Andrée-Claire LIEGE, Florence LUDWIG-SIMON, Robert MARCHIVE, Claude MASCARELLI, Nicole NUTINI, Ismaël OGEZ, Michèle OLIVIER, Joël PASQUELIN, Gilles PEROLE, Gilbert PIBOU, Jacques POUPLOT, Anne-Marie PROST-TOURNIER, Roland RAIBAUDI, Marie-Claude RENARD, Christiane REQUISTON, Gilles RONDONI, Catherine SEGUIN-KURATLE, Jacques VARRONE, Brigitte VIDAL, Christian ZEDET, Jean-Claude ZEJMA

ETAIT REPRESENTE : Claude BOMPAR par Michel CHARABOT (suppléant)

ONT DONNE POUVOIR : Mekia ADDAD à Paul EUZIERE, Franck BARBEY à Gilles RONDONI, Christophe CHALIER à Jérôme VIAUD, Jean-Louis CONIL à Ismaël OGEZ, Valérie DAVID à Jean-Paul CAMERANO, Philippe-Emmanuel DE FONTMICHEL à Stéphane CASSARINI, Gérard MERO à Jacques VARRONE, Gilles PEROLE à Pierre ASCHIERI (pour l'approbation des procès-verbaux), André ROATTA à Jacques POUPLOT, Patricia ROBIN à Claude MASCARELLI, Philippe WESTRELIN à Valérie COPIN

ETAIENT ABSENTS : Pierre BORNET, Catherine BUTTY, Henri CHIRIS, Gérard DELHOMEZ, Yves FUNEL, Jean-Marc GARNIER, Myriam LAZREUG, Christophe MOREL, Pascal PELLEGRINO, Corinne RICHARDSON

EST ARRIVE EN COURS DE SEANCE : Gilles PEROLE à la délibération n°27

SONT PARTIS EN COURS DE SEANCE : Brigitte VIDAL de la délibération n°32 à 54, Fabrice LACHENMAIER à la délibération n°46 et a donné pouvoir à Magali CONESA, Jean-Claude ZEJMA à la délibération n°46, Dominique BOURRET à la délibération n°55 et a donné pouvoir à Brigitte VIDAL

A ETE DESIGNE SECRETAIRE DE SEANCE : Philippe BONELLI

CONSEIL DE COMMUNAUTE

DELIBERATION

DU 1^{ER} AVRIL 2016

N°DL2016_031

RAPPORTEUR : Monsieur le Président

FINANCES

Régie des transports Sillages - Compte financier 2015

SYNTHESE

Il est proposé au conseil de communauté d'approuver le compte financier 2015 de la régie autonome des transports Sillages qui présente les résultats d'exécution suivants :

| | Résultat à la clôture de l'exercice précédent | Part affectée à l'investissement | Résultat de l'exercice 2015 | Résultat de clôture 2015 |
|-----------------------|--|---|------------------------------------|---------------------------------|
| Investissement | -35 211,80 | | -98 091,36 | -133 303,16 |
| Fonctionnement | 18 182,94 | 18 182,94 | 558 930,42 | 558 930,42 |
| Total | -17 028,86 | 18 182,94 | 460 839,06 | 425 627,26 |

Monsieur le Président expose au conseil de communauté :

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311-1 à 3, L.2312-1 à 4 et L.2313-1 et suivants ;

Vu le compte financier 2015 de la régie à simple autonomie financière des transports Sillages, dont la maquette financière a été adressée en pièce jointe aux conseillers communautaires, en même temps que la convocation au conseil de communauté de ce jour ;

Vu l'avis du conseil d'exploitation en date du 16 mars 2016 approuvant le compte financier 2015 ;

Ce compte financier 2015 fait apparaître les résultats de l'exécution budgétaire suivants :

BUDGET 2015

Résultats budgétaires de l'exercice 2015..

| Exercice 2015 | Section investissement | Section fonctionnement | Total des sections |
|------------------------------------|------------------------|------------------------|--------------------|
| RECETTES | | | |
| Prévisions budgétaires totales (a) | 449 033,94 | 11 377 599,00 | 11 826 632,94 |
| Titres recettes émis (b) | 102 234,70 | 11 882 164,13 | 11 984 398,83 |
| Réductions de titres © | 0,00 | 618 382,92 | 618 382,92 |
| Recettes nettes (d=b-c) | 102 234,70 | 11 263 781,21 | 11 366 015,91 |
| DEPENSES | | | |
| Autorisations budgétaires totales | 449 033,94 | 11 377 599,00 | 11 826 632,94 |
| Mandats émis (f) | 200 326,06 | 12 561 115,52 | 12 761 441,58 |
| Annulations de mandats (g) | 0,00 | 1 856 264,73 | 1 856 264,73 |
| Dépenses nettes (h=f-g) | 200 326,06 | 10 704 850,79 | 10 905 176,85 |
| Résultat de l'exercice | | | |
| (d-h) Excédent | | 558 930,42 | 460 839,06 |
| (h-d) Déficit | 98 091,36 | | |

Résultats d'exécution du budget 2015

| | Résultat à la clôture de l'exercice précédent | Part affectée à l'investissement | Résultat de l'exercice 2015 | Résultat de clôture 2015 |
|----------------|---|----------------------------------|-----------------------------|--------------------------|
| Investissement | -35 211,80 | | -98 091,36 | -133 303,16 |
| Fonctionnement | 18 182,94 | 18 182,94 | 558 930,42 | 558 930,42 |
| Total | -17 028,86 | 18 182,94 | 460 839,06 | 425 627,26 |

Conformément à l'article L.2121-14 du code général des collectivités territoriales, Monsieur le Président quitte l'assemblée au moment du vote de la présente délibération.

Vu l'avis favorable de la commission des finances en date du 18 mars 2016 ;

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à la majorité absolue (abstention : Philippe-Emmanuel DE FONTMICHEL (pouvoir à Stéphane CASSARINI) et Stéphane CASSARINI ; Paul EUZIERE, Mekia ADDAD (pouvoir à Paul EUZIERE) et Magali CONESA ; contre : Jean-Marc DEGIOANNI et Mireille BANCEL) décide :

- **DE DELIBERER** sous la présidence de Monsieur Jean-Marc DELIA, Premier Vice-président ;
- **D'ADOPTER** le compte financier de la régie à simple autonomie financière des transports Sillages procédant au règlement définitif du budget de l'exercice 2015 comme présenté ci-dessus ;
- **D'APPROUVER** l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen ;

20 13 04

20 13 04

- **DE RECONNAITRE** la sincérité des restes à réaliser ;
- **DE DECLARER** toutes les opérations de l'exercice définitivement closes et les crédits annulés ;
- **DE DONNER** tous pouvoirs à Monsieur le Président afin de mener à bien l'exécution de la présente délibération.

Fait à Grasse, les jours, mois et an que dessus.

Le Président



Jérôme VIAUD

Maire de Grasse

Vice-président du Conseil départemental
des Alpes-Maritimes

